Document obligatoire sur ma ferme : le document unique d'évaluation des risques. Quesaco ?

Objectifs
Comprendre les intérêts du DUER et le réaliser pour l'adapter à sa ferme.

Contenu
La formation se fera sur 2 demi-journées.
Un temps de battement entre les deux jours permettra aux participants de préparer le DUER sur leur ferme en s'appuyant sur les informations données par l'intervenante. La présentation et la finition du document se fera le 2ème jour.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 29/10/2018

Tarifs
Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant soli-daire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation mu-nies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par

Plus de renseignements

Allison Lost
contact@adear13.com
ADEAR 13 Bouches du Rhône
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud

13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

05 nov 2018 13:00 - 17:00 (4hrs)	Maison des paysans, 2 avenue du colonel Reynaud 13660 Orgon	Aurélie Brun, conseillère en prévention MSA
15 nov 2018 13:00 - 17:00 (4hrs)	Maison des paysans, 2 avenue du colonel Reynaud 13660 Orgon	Aurélie Brun, conseillère en prévention MSA

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON